



**AMICALE DES A.A.P.P.M.A.
DE LA
REGION DE MONTBELIARD**

**MAIRIE DE VIEUX CHARMONT
ROUTE DE BELFORT
25600 VIEUX CHARMONT**

Montbéliard le 12/11/ 2019

Compte rendu CA du 7 Novembre 2019

La séance est ouverte à 17h30 salle de réunion AAPPMA de Montbéliard

Présents :

AAPPMA Montbéliard	Georges LAURAINÉ Bruno LEMIERE (membre comité AAPPMA) Maurice MASSON (membre comité AAPPMA)
AAPPMA Vieux Charmont	Cyril DEUSCHER.
AAPPMA Colombier Fontaine	Yves TOCHOT Jean Luc VAUTHERIN (membre comité AAPPMA)
AAPPMA Voujeaucourt Bart Bavans	Guy COLOMBEL
AAPPMA Fesches le Châtel	Jean Luc CUENOT
AAPPMA Audincourt	Eric BOURQUIN , Michel FROUDIERE (membre comité AAPPMA)
AMICALE	Gérard FRICHET Président
FEDERATION	Thomas POULLEAU

Ordre du jour :

Suivant convocation

Approbation CR du CA du 5 Septembre => non évoqué reporté prochain CA

Ordre du jour

1- Réflexion rétrocession des baux Nommay, redistribution des fonds 2018 et acquis en 2019

En application des statuts des AAPPMA Titre II - Article 6 alinéa 7 et de l'article 1 du RI de l'Amicale le CA a décidé de rétrocéder les Baux retirés à l'AAPPMA de Nommay.

Décision votée à la majorité 6 voix pour.

La nouvelle répartition des baux en réciprocité sera transmise à la fédération pour la mise à jour du calcul de la rétribution annuelle de l'AAPPMA de Vieux Charmont.

Les fonds acquis en 2018 ont été distribués à Nommay en Février 2019

Les fonds acquis pour 2019 par l'ex AAPPMA de Nommay après règlement des dépenses FD ou autres utilisés au règlement de l'affaire de dissolution sont proposés à Vieux Charmont qui

devra utiliser la somme pour effectuer un alevinage des plans d'eau. La proposition devra être présentée et validée en AG de la Réciprocité

Il plane dans l'air des AAPPMA de l'Amicale une sensibilité pour engager des mouvements de regroupement. L'objectif est de s'unir pour regrouper les forces actives. La réflexion n'étant pas encore au point le sujet sera repris. L'attention est portée sur les risques de perte de voix pour les élections Fédérales (aujourd'hui l'Amicale pèse 8 voix 1 voix par AAPPMA + 2 représentants Voujeaucourt et Audincourt > 500 membres)

2- Vente cartes de pêche 2020

Nous avons cherché des solutions pour résoudre le déséquilibre du nombre d'adhérents généré par la position dominante de dépositaire. Déséquilibre qui influe en partie sur la rétribution et sur les demandes de subvention des AAPPMA quand elle sont calculées en fonction du nombre d'adhérents

Dernières solutions

- faire en sorte que les dépositaires acceptent de gérer ses ventes de cartes pour toutes les AAPPMA du département et plus en gérant son propre panier (Idem Meunier Audincourt office du Tourisme Montbéliard) et lui imposer de demander le souhait du pêcheur quant à son choix d'AAPPMA.(à régler avec Pacifique pêche et Décathlon Montbéliard.....)
- Les AAPPMA de l'Amicale ouvrent leur panier à toutes les AAPPMA au minimum celles du département avec leur dépositaire (Idem AAPPMA de Fesche le Chatel) Convention à revoir avec la FD

3- La réciprocité en danger !!!!!Jean Luc Explications présentées de Georges

4- Débrief :

- Déversoir canal de Colombier : soldé par VNF
- Participation rencontre scolaire du 25 Septembre (UNSS) =>Guy
Manque de préparation par les organisateurs
- Aménagement Frayère Voujeaucourt=> Guy vu
A suivre, participation aux relevés terminée pour l'AAPPMA
- Soutient SAMU environnement on propose une présentation prochaine réunion ok. A planifier par Jean Luc hors Réunion CA si possible.

Le Président,



G Frichet